

le 22 octobre 2005

## **Lettre ouverte du Formindep aux membres des Conseils nationaux de la Formation Médicale Continue**

### **Accréditation des revues de formation médicale : respecter les critères scientifiques, d'indépendance et de qualité**

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A la suite du ministre de la Santé, Monsieur Xavier Bertrand, qui déclare vous avoir «*personnellement indiqué l'intérêt [qu'il portait] aux abonnements aux revues médicales dans la validation de la FMC* », le collectif *Formindep*, porteur de son expertise sur l'indépendance et la qualité de la formation médicale, souhaite vous faire partager l'intérêt qu'il porte à cette question de la validation de la formation médicale continue (FMC) par la lecture de journaux et autres publications.

En tant que professionnels, vous savez que les publications scientifiques, donc médicales, répondent à des critères précis déterminant leur niveau scientifique et leur qualité.

**Examinons d'abord la question des journaux d'actualité** professionnelle ou médicale. Ces journaux ont un intérêt informatif concernant l'actualité, mais ne peuvent prétendre à une valeur scientifique puisque ce n'est pas leur objet et qu'ils n'en maîtrisent donc pas les outils qualitatifs (voir ci-dessous). De plus, en France, ces publications sont contrôlées, financièrement et éditorialement, par des intérêts industriels et commerciaux autres que ceux des patients. Pour les professionnels attachés à l'indépendance et à la qualité de l'information, cette dépendance relativise fortement l'information médicale qui en est issue.

Certes, ces journaux se parent souvent de "cahiers" ou de "suppléments" de FMC donnant une illusion de formation. Ce sont dans ces suppléments que l'on pouvait lire, par exemple, des pages entières de "conseils" de prescription du rofecoxib (Vioxx®) commanditées par le fabricant, trois mois avant son retrait du marché<sup>ii</sup>, alors que l'information sur ses risques était accessible de longue date aux professionnels ayant des sources de formation indépendantes.

Ainsi qu'il est d'ailleurs précisé sur le site du Syndicat National de la Presse Médicale<sup>iii</sup>, le rôle de cette presse est d'inciter à la prescription de médicaments dans le seul intérêt des firmes, en dehors de tout repère scientifique fiable, avec les risques sanitaires et l'augmentation des coûts de santé qui en résultent nécessairement.

Vous l'avez compris : accorder un semblant de reconnaissance formative à ces publications en leur octroyant la possibilité de valider la FMC serait scandaleux et contribuerait à faire prendre des risques sanitaires graves à la population, en donnant l'illusion aux professionnels qu'ils pourraient se former valablement à partir d'informations scientifiques non vérifiées, partielles,

biaisées, voire mensongères. Dans la même logique, des crédits de formation pourraient alors être attribués à la page santé des magazines de télévision.

Nous ne pouvons donc croire que vous prendrez ce risque, pour les patients, pour les professionnels, pour la crédibilité même des CNFMC.

**Puis viennent les publications de portée scientifique** que l'on différencie globalement en publications de recherche, de synthèses et de formation. A ces publications correspondent des critères de qualité que vous connaissez, bien définis dans les milieux scientifiques, parmi lesquels on peut citer :

- existence d'un comité de rédaction identifié, dont les conflits d'intérêts sont exposés ou non
- existence de groupes de relecture par des professionnels de la spécialité (peer-reviewers, etc.)
- présence ou non de publicité
- présence ou non d'articles publi-rédactionnels plus ou moins reconnaissables
- présence ou non de suppléments de "congrès" et/ou financés par des firmes
- identification des sources de financement
- mode de diffusion gratuit ou par abonnement
- publication des conflits d'intérêts des auteurs
- pour les revues de formation, existence ou non d'un test de lecture, dont l'efficacité sur la mémorisation des données a été ou non vérifiée.

Cette liste n'est pas exhaustive. Ces critères doivent être les seuls déterminants objectifs du niveau d'accréditation de ces publications pour la FMC des médecins.

Il nous semble donc indispensable, et c'est **la demande expresse du *Formindep*** à travers ce courrier :

- que les critères de validation des publications scientifiques pour la FMC que vous utiliserez soient transparents et accessibles à tous.
- que le nombre de crédits de formation que vous attribuerez aux revues scientifiques soit proportionnel à la présence ou non de ces critères de qualité.
- que chaque publication scientifique fasse l'objet d'un examen spécifique pour déterminer le nombre de crédits de FMC qui lui sera attribué et que les comptes-rendus de ces examens soient accessibles à tous.

Les professionnels de santé au service de la population doivent pouvoir compter sur les Conseils nationaux de la Formation Médicale Continue pour avoir des éléments clairs, objectifs et rigoureux pour choisir les outils de leur formation continue.

Le collectif *Formindep* se tient à la disposition des CNFMC pour apporter son expertise et sa réflexion dans cette élaboration importante pour la formation des professionnels de santé dans le seul intérêt de la santé des patients. Dans l'attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération respectueuse.

Le Collectif *Formindep*

<sup>i</sup> le Quotidien du Médecin - N° 7822 – vendredi 14 octobre 2005, page 6

<sup>ii</sup> le Quotidien du Médecin, pages spéciales FMC, situations pratiques – les coxibs en pratique, « réalisées avec le soutien institutionnel des laboratoires MSD » n° 7533, mardi 4 mai 2004

<sup>iii</sup> <http://www.fnps.fr/snpm/chiffres/chiffres.htm> - lecteur

**L'influence de la marque sur la prescription médicale**

L'étude effectuée, en novembre 1996 par J.N. Kapferer sur l'influence de la marque dans la prescription médicale, à l'initiative du SNPM, de l'Association des agences conseils en communication santé et de la Fédération nationale de l'information médicale, a montré qu'il existe des relations significatives entre les produits les plus prescrits et le fait de les avoir vus beaucoup cités dans la presse. Plus un médicament fait de la publicité, plus il est perçu comme dynamique. La publicité contribue en effet pour une part importante au statut du médicament, en complément des leaders d'opinion de la profession, essentiellement les hospitalo-universitaires. Elle prend le relais pour entretenir la réputation de valeur sûre du médicament lorsque est retombé le bruit fait à l'occasion de son lancement. Le rôle de la presse médicale est ainsi essentiel: principal véhicule de l'effet de source en raison de la place qu'elle accorde aux leaders d'opinion ainsi qu'aux résultats des essais thérapeutiques et des travaux de recherche, elle est également le lien privilégié du soutien de la réputation du produit et de son image de marque par le relais que constitue la publicité.